

Faire des produits locaux et des circuits de proximité un levier de développement économique pour le territoire

L'AMBITION DU PROJET DE COOPERATION LEADER



A l'initiative des trois Groupes d'Action Locale de Martinique et dans le cadre des programmes européens de développement LEADER, le projet de coopération autour des produits locaux et des circuits de proximité, a pour ambition :

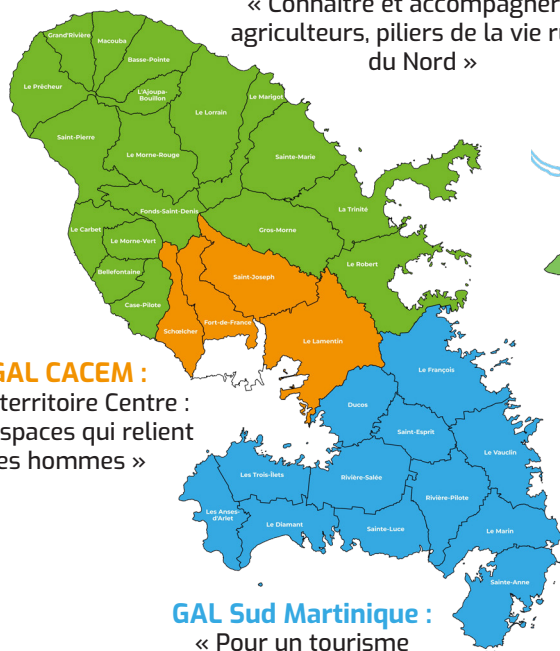
- D'améliorer la connaissance et la compétence des acteurs de l'écosystème local ;
- D'améliorer la visibilité des produits locaux ;
- D'échanger et de diffuser des bonnes pratiques ;
- De développer des modes de commercialisation innovants adaptés aux contraintes des petits producteurs et transformateurs ;
- De développer l'intérêt des acteurs pour des approches collectives et favoriser des liens avec d'autres territoires.



Les territoires concernés

GAL Nord Martinique

« Connaître et accompagner les agriculteurs, piliers de la vie rurale du Nord »



GAL CACEM :
« Le territoire Centre :
des espaces qui relient
les hommes »

GAL Sud Martinique :
« Pour un tourisme
rural intégré à une
économie de proximité »



GAL Seine Aval

« Cultiver les synergies entre
mondes urbain et rural »

Une modélisation connectée aux besoins des territoires !

Etape 1 Modélisation du projet avec des partenaires et acteurs des territoires : analyse de l'existant et du potentiel de développement, diagnostic des producteurs et transformateurs, analyse de leurs besoins et attentes...

Etape 2 Recherche de partenariats hors territoire martiniquais

Etape 3 Définition du programme d'actions

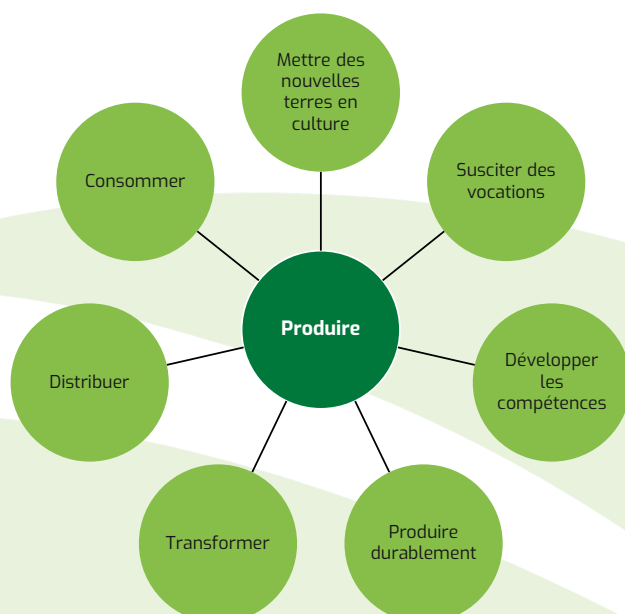


Quelle est la définition du produit local pour les consommateurs martiniquais ? LES PRINCIPAUX CRITÈRES :

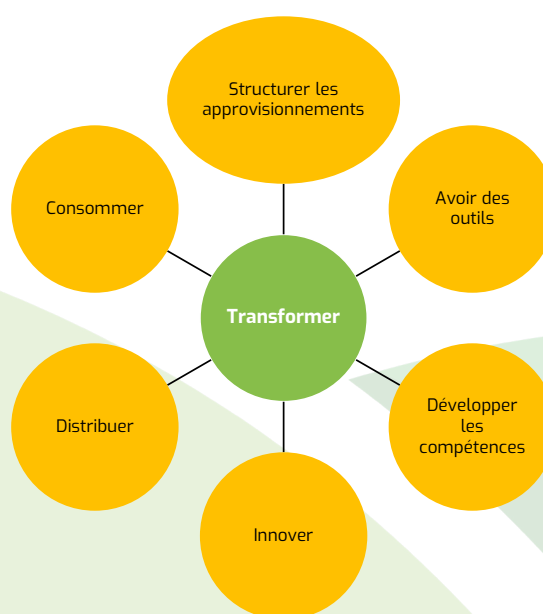
- Une distance raccourcie entre le lieu de production, le lieu de transformation et le lieu de vente ou distribution
- Une matière d'œuvre produite localement, sur le territoire
- Une matière d'œuvre transformée localement/sur le territoire
- Une traçabilité « de la fourche à la fourchette »
- Une empreinte carbone limitée (diminution des énergies fossiles dans les exploitations et les entreprises de transformation)
- Un respect de la saisonnalité
- Un process de transformation du produit respectant un savoir-faire traditionnel
- Une identité culturelle ou territoriale

Quels sont les enjeux partagés par les 3 GAL Martiniquais ?

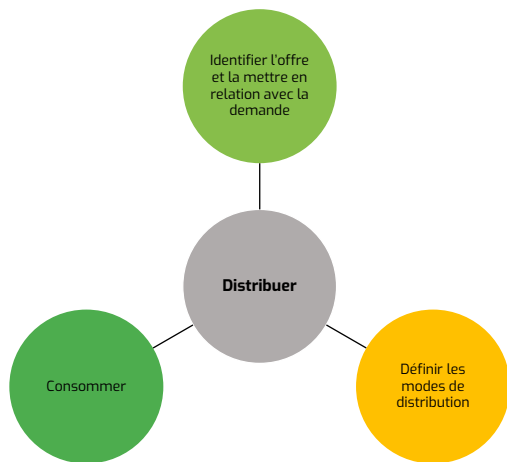
Enjeu n°1 : produire localement



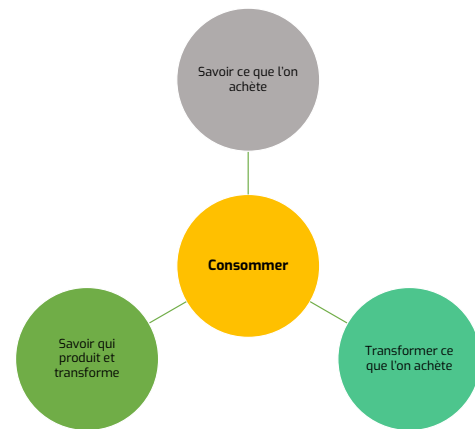
Enjeu n°2 : transformer localement



Enjeu n°3 : commercialiser et distribuer des produits locaux



Enjeu n°4 : consommer localement



Enjeu n°5 : communiquer/sensibiliser/éduquer

A destination des :

- Consommateurs
- Politiques
- Consulaires
- Services de l'Etat
- Territoires
- Acteurs de l'alimentaire
- Scolaires

Enjeux partagés entre les GAL martiniquais et le GAL Seine-Aval

- Développer une identité territoriale forte
- Faire connaître les productions agricoles et produits transformés locaux
- Favoriser la création de projets collectifs et innovants
- Apporter des solutions de communication pérennes



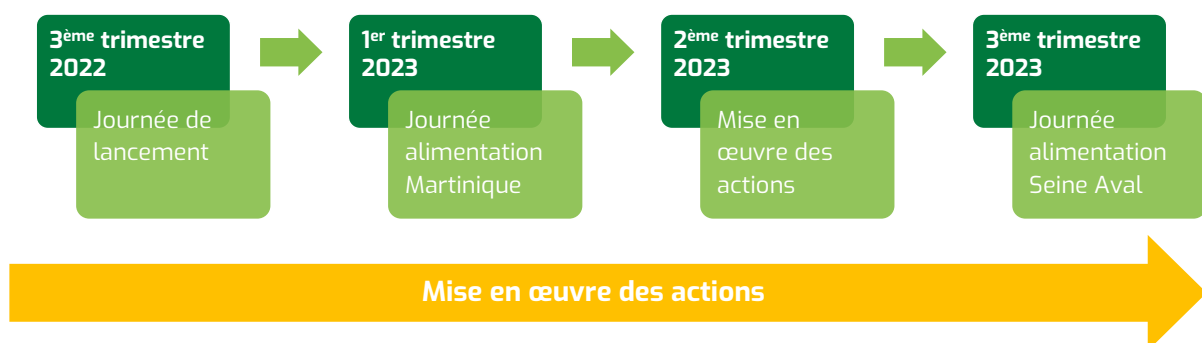
Quelles sont les actions retenues dans le cadre du projet ?

Action n°1 Mise en œuvre d'un outil mutualisé de transformation alimentaire - Opportunité

Action n°2 Communiquer Sensibiliser Eduquer

Action n°3 Organisation de journées de l'alimentation

Quel est le planning de réalisation des actions ?



Le LEADER qu'est-ce que c'est ?



Dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), l'Europe soutient le développement rural avec le Fonds Européen Agricole Rural (FEADER). Une mesure particulière est dédiée aux projets ayant un caractère « pilote » à destination des zones rurales : c'est le programme **LEADER**.

LEADER, acronyme pour « **Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale** » est une méthode de mise en oeuvre de développement rural qui a fait l'objet de trois programmes d'initiatives communautaires (LEADER I, LEADER II, LEADER +), puis de l'axe 4 du FEADER pour la période 2007-2013.

Cette méthode a été élargie sur 2014-2020 par l'Union européenne sous le nom de Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) aux autres fonds (FEDER, FSE, FEAMP) pour permettre aux Etats membres qui le souhaitent de soutenir des stratégies locales de développement multifonds.

Il s'agit d'un soutien à des territoires ruraux et périurbains pour des actions relatives à la mise en oeuvre de stratégies définies localement par un ensemble de partenaires publics et privés, constitués en GAL (Groupe d'Action Locale).

LES PARTENAIRES DU PROJET DE COOPERATION



CONTACTS

leader@capnordmartinique.fr
leader.sudmartinique@espacesud.fr
leader@cacem.fr
leaderseineaval@gmail.com

Edition : septembre 2022